

Conseil de gestion  
du service commun de la documentation et des archives

Mardi 13 octobre 2020

Vu le Code de l'Éducation notamment ses articles D714-28 et suivants ;

Vu les statuts du service commun de la documentation et des archives du 30 juin 2016 ;

Vu les statuts de l'Université d'Angers approuvés par le Conseil d'Administration le 29 mai 2019 ;

Vu l'arrêté n° 2020-76 du 17 septembre 2020 relatif à l'organisation de l'élection de représentants du personnel au Conseil de gestion du Service commun de la documentation et des archives ;

Vu l'avis du Comité électoral consultatif en date du 28 septembre 2020 ;

Vu la délibération n° CA003-2020 en date du 17 février 2020 relatif à l'élection du Président de l'Université d'Angers.

**LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE****ARRETE :****Article 1 : Collège du personnel scientifique des bibliothèques**

Sont candidats aux élections au Conseil de gestion du Service commun de la documentation et des archives pour le collège du personnel scientifique des bibliothèques :

**- Liste de candidats présentée par « Conservateurs en responsabilité »**

SZCZEPANSKI Maxime

KIKER Nadine

**Article 2 : Collège des autres personnels des bibliothèques (personnels administratifs, techniques et de service)**

Sont candidats aux élections au Conseil de gestion du Service commun de la documentation et des archives pour le collège des autres personnels des bibliothèques (personnels administratifs, techniques et de service) :

**- Liste présentée par « BU Agir » :**

LEBUGLE Fabienne

POULIQUEN Laurence

BOSSARD Lucie  
DÉCHAMPS Stéphanie

Fait à Angers, en format électronique.

Le Président de l'Université

Christian Roblédo

***Signé le 1<sup>er</sup> octobre 2020***

**Affiché et mis en ligne le : 1<sup>er</sup> octobre 2020**